

THINK TANK · EXPERTISE TRANSVERSALE

Septembre 2026

Mali–Algérie : transformer la reprise du dialogue en un partenariat stratégique durable



Harouna Niang
Économiste, ancien ministre malien

Le commerce officiel Mali–Algérie plafonne à 7,7 millions de dollars en 2024. Harouna Niang propose un partenariat souverain : corridor transsaharien, conseil d'affaires et résultats suivis.

Après une période de fortes incompréhensions qui a affecté leurs relations diplomatiques, le Mali et l'Algérie ont choisi de renouer le dialogue et de regarder de nouveau vers l'avenir.

Il faut s'en féliciter.

L'Algérie et le Mali ne sont pas simplement deux États voisins. Ils appartiennent à un même espace sahélo-saharien, partagent une longue frontière, des populations liées par l'histoire, des échanges anciens, des préoccupations sécuritaires communes et, surtout, un intérêt objectif à la stabilité et au développement de toute la région.

La reprise du dialogue doit donc être considérée non comme un simple retour à la situation antérieure, mais comme l'occasion de construire une relation nouvelle, adaptée aux profondes transformations géopolitiques actuellement à l'œuvre au Sahel.

Il appartient désormais aux deux peuples et à leurs dirigeants de transformer cette volonté politique en résultats concrets.

Repartir sur des principes simples et solides

Une coopération durable entre deux États voisins doit d'abord reposer sur la confiance.

Cette confiance suppose, à mon sens, quatre principes fondamentaux : le respect de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la réciprocité et l'égalité entre États.

Ces principes ne doivent pas être de simples formules diplomatiques. Ils doivent guider concrètement la conduite des relations entre nos deux pays.

Chaque État doit notamment conserver pleinement le droit de définir ses priorités nationales et de faire évoluer ses politiques en fonction de ses intérêts, de ses institutions et des aspirations de sa population.

Lorsqu'un État estime nécessaire de modifier l'orientation d'une coopération, de renégocier un mécanisme ou de mettre fin à un dispositif devenu incompatible avec ses nouvelles priorités, cette décision souveraine doit pouvoir être examinée par le dialogue, conformément aux engagements juridiques applicables, mais sans pression politique, économique ou sécuritaire.

L'expérience des divergences apparues autour de l'Accord issu du processus d'Alger doit, de ce point de vue, servir d'enseignement.

Il ne s'agit ni de refaire aujourd'hui l'histoire de cet accord ni de chercher à attribuer des responsabilités. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'une architecture de coopération ne peut rester durable que si elle demeure acceptable pour les États concernés et si elle peut évoluer lorsque les circonstances politiques et sécuritaires changent profondément.

Le meilleur moyen de préserver l'amitié entre les peuples est parfois d'accepter que leurs gouvernements puissent avoir des appréciations différentes d'une situation donnée, tout en maintenant ouverts les canaux du dialogue.

Faire de la sécurité un domaine de coopération d'égal à égal

Le deuxième pilier de cette nouvelle relation doit naturellement être la sécurité.

L'Algérie connaît parfaitement le Sahara et possède une longue expérience de la lutte contre le terrorisme et les réseaux criminels. Le Mali et les autres États du Sahel sont, pour leur part, engagés depuis plusieurs années dans une confrontation particulièrement difficile contre les organisations terroristes et les trafics transfrontaliers.

Nos intérêts convergent largement.

Le terrorisme, les trafics de drogues et d'armes, la criminalité organisée et les mouvements illicites ignorent les frontières. Aucun pays ne peut durablement répondre seul à ces menaces.

Il serait donc utile de reconstruire progressivement un dispositif de coopération comprenant l'échange de renseignements, la surveillance des frontières, la lutte contre les trafics, la formation, la coordination opérationnelle lorsque celle-ci est souhaitée par les parties et la sécurisation des grands corridors économiques.

Mais cette coopération doit changer de philosophie.

Elle doit être fondée sur le partenariat entre États souverains et non sur une relation où l'un des partenaires pourrait apparaître comme définissant à la place de l'autre les solutions à appliquer sur son propre territoire.

Tenir compte d'une réalité nouvelle : l'AES

La situation régionale a également profondément évolué.

Le Mali appartient aujourd'hui à la Confédération des États du Sahel avec le Burkina Faso et le Niger.

Cette réalité doit être prise en compte avec pragmatisme.

La relation entre Bamako et Alger doit naturellement rester forte sur les questions bilatérales. Mais certaines problématiques — sécurité régionale, grands corridors, énergie, commerce, infrastructures numériques ou coopération industrielle — gagneraient à être également discutées entre l'Algérie et l'espace AES.

Il ne devrait y avoir aucune contradiction entre une coopération renforcée Mali–Algérie et une coopération Algérie–AES.

Bien au contraire.

L'Algérie pourrait devenir l'un des principaux partenaires du nouvel espace sahélien au nord, tandis que l'AES pourrait offrir à l'Algérie une profondeur économique et commerciale supplémentaire vers l'Afrique de l'Ouest.

Il existe ici une occasion historique de rapprocher deux espaces qui se tournent encore insuffisamment l'un vers l'autre : le Maghreb et le Sahel.

Le paradoxe d'un voisinage ancien mais d'échanges économiques encore très faibles

C'est probablement l'un des constats les plus frappants.

En 2024, selon les données issues d'UN Comtrade, les exportations de l'Algérie vers le Mali n'ont représenté qu'**environ 2,75 millions de dollars**, tandis que les importations algériennes en provenance du Mali atteignaient **environ 4,9 millions de dollars**. Le commerce bilatéral officiellement enregistré se situait donc **autour de 7,7 millions de dollars seulement**.

Ce montant doit naturellement être interprété avec prudence. Une partie des échanges entre le sud algérien et le nord du Mali reste informelle et échappe aux statistiques douanières. La CNUCED souligne d'ailleurs l'importance de ces flux transfrontaliers pour l'approvisionnement du nord du Mali.

Mais même en tenant compte de cette réalité, l'écart entre les échanges actuels et le potentiel économique est considérable.

En 2024, le commerce extérieur de marchandises du Mali représentait **près de 12,6 milliards de dollars**, avec environ 5,5 milliards d'exportations et 7,1 milliards d'importations. Celui de l'Algérie **dépassait 94 milliards de dollars**, dont environ 49,2 milliards d'exportations et 45,6 milliards d'importations.

Autrement dit, les échanges directs Mali–Algérie restent aujourd'hui presque marginaux au regard des capacités commerciales respectives des deux économies.

C'est aussi la démonstration qu'il existe une marge de progression exceptionnelle.

Le coton malien montre déjà qu'une complémentarité est possible

Les statistiques révèlent également un autre élément intéressant.

Sur les quelque 4,9 millions de dollars importés du Mali par l'Algérie en 2024, environ 4,71 millions de dollars provenaient du coton.

L'Algérie a ainsi acheté au Mali **environ 2 310 tonnes de coton** non cardé ni peigné, pour une valeur supérieure à 4,7 millions de dollars. Le Mali figurait cette année-là parmi les principaux fournisseurs de cette catégorie de coton du marché algérien.

Ce chiffre est modeste à l'échelle de nos économies, mais il illustre ce que pourrait devenir une véritable stratégie de complémentarité.

Pourquoi ne pas aller plus loin demain dans le coton et le textile, mais aussi dans l'élevage, les cuirs et peaux, les produits agricoles, les mines, les produits pharmaceutiques, les équipements industriels et les services ?

Transformer la frontière en corridor économique

Pendant trop longtemps, la frontière sahélo-saharienne a surtout été perçue sous l'angle des risques : terrorisme, trafics, contrebande ou migrations irrégulières.

Il faut naturellement continuer à lutter contre ces phénomènes.

Mais une frontière durablement sécurisée est aussi une frontière où existent des emplois, des marchés, des infrastructures et des perspectives pour les populations.

L'un des grands projets de la nouvelle coopération pourrait donc être la transformation progressive de l'axe Alger–Tamanrasset–Gao–Bamako en véritable corridor économique.

Le potentiel est loin d'être théorique. En juin 2026, le Comité de liaison de la Route transsaharienne indiquait que l'ensemble du réseau était réalisé **à plus de 90 %** et rappelait explicitement l'existence de la branche Tamanrasset–Gao, prolongée jusqu'à Bamako.

La CNUCED considère elle-même que la Route transsaharienne peut évoluer d'un simple corridor de transport vers un véritable corridor économique, reliant le Maghreb au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest.

Des investissements coordonnés pourraient donc porter sur les routes, les postes frontaliers, les plateformes logistiques, les entrepôts, les télécommunications, l'énergie, les marchés, les services de transport et les formalités douanières.

À terme, ce corridor pourrait relier les infrastructures et les ports algériens aux marchés du Mali puis, au-delà, du Burkina Faso, du Niger et d'une partie de l'Afrique de l'Ouest.

La géographie deviendrait alors un avantage économique.

Le commerce et l'investissement comme instruments de rapprochement entre nations souveraines

Il existe une conviction que je voudrais particulièrement souligner.

> *Le commerce et l'investissement figurent parmi les instruments les plus puissants pour rapprocher et intégrer durablement des nations qui demeurent pleinement indépendantes et souveraines.*

Lorsque des entreprises investissent ensemble, lorsque des banques financent des projets communs, lorsque des marchandises circulent régulièrement dans les deux sens, lorsque des emplois dépendent de la bonne santé de la relation avec le pays voisin, la coopération cesse progressivement d'être uniquement l'affaire des gouvernements.

Elle devient une réalité vécue par les populations.

Les intérêts économiques partagés créent des interdépendances positives.

Ils ne suppriment ni la souveraineté ni les différences nationales. Ils donnent au contraire à chaque pays une raison supplémentaire de préserver une relation stable avec l'autre.

C'est ainsi que de nombreuses régions du monde ont progressivement transformé des voisinages autrefois difficiles en espaces de coopération.

Le Mali et l'Algérie peuvent suivre cette voie sans reproduire aucun modèle extérieur : en inventant leur propre forme d'intégration, conforme à leurs réalités, à leur histoire et à leur souveraineté.

Faire de l'économie le nouveau moteur de la relation

L'Algérie possède une base industrielle, énergétique et pharmaceutique importante ainsi qu'un capital humain et technologique considérable.

Le Mali dispose, de son côté, d'importantes ressources agricoles, pastorales et minières et appartient désormais à un espace AES offrant un marché et des ressources sensiblement plus importants.

Les complémentarités sont nombreuses.

Dans l'agriculture, l'élevage et l'agro-industrie, le Mali pourrait développer davantage ses exportations de coton, de textile et d'habillement, de viande, de produits d'élevage, de cuirs et peaux, de sésame et d'autres productions agricoles, à condition de renforcer les normes sanitaires, la transformation et la logistique.

Dans l'énergie, l'expérience algérienne pourrait contribuer à des projets portant sur les hydrocarbures, les réseaux électriques, le solaire et le stockage.

Dans les mines, une coopération pourrait être développée dans la géologie, les laboratoires, la formation, les équipements et surtout la transformation locale des ressources.

Dans l'industrie pharmaceutique, l'objectif ne devrait pas être seulement d'accroître les exportations de médicaments algériens vers le Sahel. Il pourrait être de créer progressivement des partenariats industriels, des unités de production et de conditionnement et des transferts technologiques.

Dans l'enseignement supérieur enfin, l'Algérie a formé des générations d'Africains. Cette tradition pourrait être considérablement renforcée dans les domaines désormais stratégiques : ingénierie, mines, énergie, agriculture, médecine, numérique et intelligence artificielle.

Un potentiel commercial qui permet d'être ambitieux

Avec un commerce bilatéral officiel inférieur à 10 millions de dollars, il serait précisément possible de fixer une ambition nouvelle.

Sans prétendre déterminer ici des objectifs qui relèvent des gouvernements et des opérateurs économiques, il serait parfaitement concevable de travailler progressivement vers :

- **100 millions de dollars d'échanges bilatéraux à court terme** ;
- plusieurs centaines de millions de dollars à moyen terme ;
- et, avec le développement du corridor transsaharien et l'intégration progressive de l'espace AES, de viser à plus long terme un commerce **dépassant le milliard de dollars**.

Il ne s'agit pas d'une prévision mais d'un ordre de grandeur illustrant le potentiel.

Pour rendre ces objectifs réalistes, il faudrait identifier les produits échangeables, réduire les obstacles logistiques, faciliter les paiements, sécuriser les transports, rapprocher les entreprises et développer les investissements croisés.

Le véritable indicateur du succès de la nouvelle relation ne devrait donc pas seulement être le nombre d'accords signés.

Ce devrait être aussi le nombre d'entreprises créées ensemble, le montant des investissements réalisés, les emplois générés et l'augmentation effective des flux commerciaux.

Impliquer davantage les entreprises

La coopération entre nos pays reste encore trop fortement dépendante des administrations publiques.

Elle doit désormais faire une place beaucoup plus importante aux entrepreneurs, aux banques et aux investisseurs.

Je proposerais volontiers la création d'un Conseil d'affaires Mali–Algérie, pouvant ensuite être élargi à l'AES.

Sa mission ne serait pas seulement d'organiser des conférences. Il devrait identifier des projets précis, trouver les partenaires, faciliter les financements et mesurer les investissements effectivement réalisés.

Un forum économique régulier pourrait alternativement se tenir en Algérie et dans les pays de l'AES.

Mesurer ce que nous faisons

La relance de la coopération ne doit toutefois pas déboucher sur une nouvelle accumulation de déclarations, de protocoles et de commissions dont les décisions seraient insuffisamment suivies.

Il faudrait instaurer dès le départ une véritable culture du résultat.

Chaque programme majeur devrait disposer d'objectifs précis, d'un calendrier, d'un responsable clairement identifié, d'un financement et d'indicateurs mesurables.

Un tableau de bord conjoint pourrait suivre notamment :

- la progression des échanges commerciaux ;
- les investissements réalisés ;
- les infrastructures achevées ;
- le nombre d'entreprises partenaires ;
- les programmes de formation ;
- les projets transfrontaliers ;

- ainsi que les résultats de la coopération sécuritaire selon des indicateurs appropriés et confidentiels.

Une revue périodique permettrait ensuite de constater les retards, d'identifier leurs causes et d'apporter les corrections nécessaires.

Le suivi-évaluation n'est pas un exercice administratif supplémentaire. Il constitue probablement l'une des meilleures garanties contre l'essoufflement progressif des engagements pris.

Construire une relation capable de traverser les désaccords

Il serait irréaliste d'imaginer que le Mali et l'Algérie auront désormais la même position sur toutes les questions.

Aucun partenariat sérieux ne repose sur une telle hypothèse.

La maturité d'une relation se mesure précisément à sa capacité à résister aux désaccords.

Nos deux pays devraient pouvoir se dire franchement leurs divergences tout en continuant à commercer, à investir ensemble, à sécuriser leurs frontières, à former leurs étudiants et à réaliser des projets communs.

Plus les relations économiques et humaines seront profondes, plus les deux pays disposeront de mécanismes naturels pour empêcher qu'une divergence ponctuelle ne remette en cause l'ensemble de leur relation.

Transformer le Sahara et le Sahel en espace de connexion

Une vision encore plus ambitieuse pourrait progressivement émerger.

L'Algérie est une grande porte africaine sur la Méditerranée.

Le Mali se situe au cœur de l'espace sahélien et constitue lui-même une porte vers l'Afrique de l'Ouest.

Entre les deux se trouve le Sahara, souvent présenté comme un obstacle alors qu'il pourrait devenir un formidable espace de connexion.

Routes, fibre optique, énergie, commerce, industrie, universités et infrastructures logistiques pourraient progressivement structurer un véritable axe économique reliant la Méditerranée, le Maghreb, le Sahara, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest.

Cette ambition nécessitera du temps.

Mais les grands partenariats commencent toujours par une vision partagée.

Après les incompréhensions de ces dernières années, l'Algérie et le Mali disposent aujourd'hui d'une occasion précieuse : ne pas simplement rétablir leurs relations, mais les refonder.

Une relation fondée sur la souveraineté et le respect mutuel.

Une relation dans laquelle aucune partie ne cherche à imposer à l'autre ses choix nationaux.

Une relation où la sécurité commune accompagne le développement économique.

Une relation dans laquelle le commerce et l'investissement deviennent des facteurs d'union, de confiance et d'intégration entre deux nations qui demeurent totalement indépendantes et souveraines.

Une relation suffisamment forte pour accepter les divergences sans remettre constamment en cause l'amitié entre les peuples.

Et enfin une relation capable de s'élargir, lorsque cela est pertinent, à la Confédération des États du Sahel afin de contribuer à bâtir un nouvel espace de coopération entre le Maghreb et le Sahel.

C'est, à mon sens, l'ambition que mérite la profondeur historique des relations entre les peuples algérien et malien.

Sources de référence

1. UN Comtrade, via Trading Economics — commerce bilatéral Algérie–Mali, 2024.
2. CNUCED (UNCTAD) — flux commerciaux transfrontaliers du nord du Mali ; la Route transsaharienne comme corridor économique.
3. UNCTADstat — commerce extérieur de marchandises du Mali et de l'Algérie, 2024.
4. Banque mondiale, WITS — importations algériennes de coton en provenance du Mali, 2024.
5. Radio algérienne — Comité de liaison de la Route transsaharienne, état d'avancement du réseau (juin 2026).

Alliance des Cadres et Experts Maliens — Think Tank
acem-mali.org · contact-info@acem-mali.org